



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E82337

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2027

ÉDITÉ LE 26/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1996

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 01/01/2023

Capital : 97 080

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST NAZARE 403 844 814

Siret : 403 844 814 00042

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5416338

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 485397B1244001 / 001 524381/9

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 485397B1244001 / 001 524381/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : MENUISERIE COURONNE

5 RUE ALFRED KASTLER  
ZI DE BRAIS  
44600 SAINT-NAZAIRE

Téléphone : 02 40 91 53 62

Fax : 02 40 91 53 86

Portable : 02 40 91 53 62

Site Internet : <http://www.menuiserie-couronne.com>

E-mail : [contact@menuiserie-couronne.com](mailto:contact@menuiserie-couronne.com)

Responsabilité légale :

BRB (920 052 222) / BUREAU BAPTISTE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PREVALET JEAN-MARIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 28 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Menuisier,Plâtrier / Plaquistre) | 22/01/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 19/03/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 03/02/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 03/02/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 03/02/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1